

Entraînement aux épreuves orales et écrites des concours

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Code ELP : 4F5AP08P

Présentation

Ces travaux dirigés ont pour objectif d'initier et d'entraîner les étudiants de la LAP aux épreuves écrites et orales des concours administratifs.

Objectifs

Sur la base des dossiers de recrutements déposés, le fil directeur des séances consiste à amener vers une définition du parcours professionnel, selon le tryptique « ce que j'ai fait, ce que je fais, ce que je souhaite faire »

II – Chaque séance est l'occasion de travailler sur un type de sujet :

- réécriture d'une lettre de motivations ;
- épreuve de culture générale ;
- épreuve de synthèse de dossier, sous la forme d'une fiche, avec propositions ;
- épreuve de synthèse de dossier, sous la forme d'une note de service ou d'une note d'organisation ;
- selon les années et les aspirations des promotions : un sujet au choix.

III – L'axe d'effort est porté sur la méthodologie, c'est-à-dire sur la rédaction du brouillon et sur l'absolue nécessité de ne pas commencer la rédaction sans celle préalable des introduction et conclusion.

Si cela est possible, certaines séances pourront être jointes, ce afin de disposer du temps nécessaire pour restituer le travail en fin de séance et de disposer de la matière nécessaire à l'évaluation en contrôle continu.

Évaluation

Première session : contrôle continu

Rattrapage : épreuve écrite

Bibliographie

Tout type de dictionnaire

Méthodologies de la revue d'études

Contact(s)

> **Timothee-louis Charles**

Responsable pédagogique

tl.charles@parisnanterre.fr